



ALAJI CFA



DEME – DIPLOME D'ÉTAT DE MONITEUR ÉDUCATEUR

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Premières promos prévues en septembre 2025
Si vous désirez des informations complémentaires,
vous pouvez contacter le service communication
ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

- Être âgé de minimum 18 ans
- Satisfaire aux épreuves d'admission (Une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission)

OBJECTIFS

La formation vise à obtenir le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur afin de devenir un professionnel qui va accompagner des personnes inadaptées, handicapées ou en situation de dépendance vers l'autonomie.

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc de compétences 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Formation théorique : 420 heures

Formation pratique : 455 heures

Bloc de compétences 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

Formation théorique : 380 heures

Formation pratique : 420 heures

Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

Formation théorique : 150 heures

Formation pratique : 175 heures

Validation de l'acquisition des compétences : 35 heures

+ accueil – intégration et certification 35 heures

DURÉE

Durée totale de 2070 heures de formation :

- 1020 heures de formation théorique en centre de formation
- 1050 heures de formation pratique, soit 3 périodes de stages

METHODES MOBILISÉES

- Supports théoriques et applications pratiques
- Présentiel, présentiel enrichi
- Formateurs professionnels issus du travail social

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation et suivi de l'acquisition des compétences durant le parcours de formation

Évaluation des périodes en entreprises

Épreuves de certification :

Bloc de compétences 1 – Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation – Epreuve organisée par ALAJI

- *Écrit (8 à 10 pages) qui sert de support à l'épreuve orale*
- *Oral (Soutenance orale de 30 minutes)*

Bloc de compétences 2 – Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

Dossier de pratiques professionnelles – Epreuve organisée en centre d'examen par le RECTORAT

- *Écrit (dossier de pratiques professionnelles de 10 à 12 pages)*
- *Oral (Soutenance orale de 30 minutes)*

Bloc de compétences 3 – S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

Étude de cas – Epreuve organisée par ALAJI

- *Devoir sur table d'une durée de 1h30.*

Chacun des blocs de compétences est validé

séparément et sans compensation des notes entre blocs de compétences. Le candidat valide le bloc de compétences s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve de certification.

Possibilité de validation partielle : non

Débouchés : Le moniteur éducateur intervient principalement dans le secteur associatif privé, auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, handicapés ou en situation de dépendance

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Formation accessible par la voie de l'alternance (Apprentissage, professionnalisation et Pro A)

- en savoir plus sur le contrat d'apprentissage : [ici](#)
- en savoir plus sur le contrat de professionnalisation : [ici](#)
- en savoir plus sur la ProA : [ici](#)

Modalités d'inscription :

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Envoi dossier de candidature
- Réception dossier et sélection candidats
- Envoi de documents à l'employeur afin d'établir les contrats (CERFA et convention de formation)
- Inscription sur l'action concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.devspedi.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>



ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

L'accès à la formation est possible essentiellement dans le cadre d'une alternance :

- Pas de frais d'inscription ni de de formation pour l'apprenant
- Signature d'un contrat en alternance et rémunération en fonction de l'âge pendant ses temps en entreprise et au CFA.
- Pris en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise employeuse

Possibilité d'autres financements : nous consulter pour en savoir plus

DERNIÈRE MISE À JOUR

20/06/2025